**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 31 janvier 2022**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

40e session Examen Périodique Universel (EPU), du 24 janvier au 04 février 2022

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU SOUDAN DU SUD**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à celle du Soudan du Sud et la félicite pour le rapport circonstancié de son pays à cette 40ème session de l’EPU.

Le Sénégal note, pour s’en féliciter, l’approche participative adoptée tout au long du processus d’élaboration de ce rapport, gage d’inclusivité et de mise en œuvre optimale des 203 recommandations acceptées à l’issue de son premier passage à l’EPU, en 2016.

A cet égard, ma délégation salue, malgré les difficultés économiques du moment, les efforts appréciables du Gouvernement du Soudan du Sud visant à renforcer son cadre juridique et institutionnel de promotion et de protection des droits de l’homme.

Toutefois, ma délégation qui estime que l’architecture en matière de droits de l’homme demeure un processus dynamique et perfectible, voudrait adresser au Soudan du Sud les recommandations suivantes :

* Garantir le droit à une éducation de qualité, inclusive et équitable, en particulier pour les filles et les enfants des communautés pastorales ; et
* Envisager de signer, adhérer ou ratifier les instruments internationaux et régionaux des droits de l'homme, notamment la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Soudan du Suddans la mise en œuvre des recommandations acceptées et appelle la Communauté internationale à lui accorder tout l’appui nécessaire.

**Je vous remercie**